

PV Conseil d'Entreprise du mardi 2 février 2021.

Présents : Marie-Rose Linthoudt (Présidente PO), Pierre Wibrin (représentant PO), Christine Brasseur (Direction du secondaire), Samantha Kezbari (Direction du primaire), Laetitia Halbardier (Direction du fondamental), Marie-France Caufriez, Muriel Feickens Caroline Williot, Yahya Radia (représentantes CSC du personnel), Serge Le Jeune (secrétaire et représentant CSC du personnel)
Invité : Giuseppe Randisi (Direction adjoint)

Ordre du jour :

- 1° Approbation du PV de la réunion du 12 janvier
- 2° Signature du ROI
- 3° Chiffres au 15 janvier 2021
- 4° Etat actuel : P6 – FUI – Places disponibles 1C
- 5° Rôle des mandataires : Rappel (Serge)
- 6° Divers

1° Le PV du 12 janvier 2021 est approuvé par les membres du Conseil.

2° Signature du ROI

Marie-Rose a rédigé le nouveau ROI propre à notre CE. Pas de remarque, le ROI est donc approuvé et signé par tous les membres du Conseil

3° Chiffres au 15 janvier 2021

Ce comptage permet l'octroi de subsides pour l'encadrement lors des calculs du capital-périodes et du NTPP.

2019-2020	2020-2021	
Fondamental maternel		
155 élèves comptant	148 élèves	Diminution (mais généralisé dans tout Bruxelles)
Fondamental P1 P2		
118 élèves	111 élèves	Petite diminution
Primaire		
259 élèves	275 élèves	15 primos de plus
Secondaire		
598 élèves	592 élèves 1D : 249 2D : 179 3D : 111 Daspa 53	Diminution mais petite augmentation pour le Daspa

Tout va bien en primaire et on arrive à la limite du nombre maximum d'élèves.
 La vérificatrice passera au fondamental après le congé de Carnaval.

Dès le 18 janvier, un poste de ½ temps a été ouvert en maternelle (Total 8 ½ emplois)
Avec le nombre d'élèves, le secondaire préserve son NTPP mais, n'étant pas arrivé à 600, le poste structurel de direction ne peut être ouvert. Comme pour le fondamental, le secondaire est à la limite maximum au niveau des locaux.

Remarque : Malgré l'ouverture de nouvelles écoles dans les environs, nous attirons encore).
Pas de concurrence actuellement au secondaire mais il faut être vigilant car 2 écoles proposeront un 1^{er} Degré l'année prochaine.

4° Etat actuel : P6 – FUI – Places disponibles 1C

Il y aura environ 65 élèves de P6 sortant. En général, une moitié ou plus arrive au Campus St Jean. Le secondaire offre 55 places (4 classes de 1^{ère} C) et 41 réservées au différencié.
Les parents ont jusqu'au 5 mars pour déposer le FUI dans l'école de leur premier choix.
Chez nous, 24 inscriptions ont déjà été faites pour les 2 premiers jours : bon démarrage.

5° Rôle des mandataires : Rappel (Serge)

Serge rappelle le rôle des mandats. Les membres syndicaux du CE (élus par tout le personnel) représentent l'ensemble du personnel du Campus St Jean (employés, secrétaires, ouvriers...)
Les délégués syndicaux (élus par le personnel syndiqué) représentent uniquement les membres syndiqués.

6° Divers

Les directions fond./prim. vont soumettre aux MDP une autre manière d'utiliser le temps consacré au travail collaboratif à partir de l'année prochaine.

Le temps légal de concertations est de 60 x 50 minutes par an. Les directions constatent que la plupart des concertations se déroulent sur le temps de midi. Ce n'est pas idéal : pas de véritable moment de rupture, de pause, de repas tranquille, problème lorsqu'il y a une surveillance du midi...). Les directions proposeraient donc une période de 50 minutes fixe par semaine après les cours (ce qui remplacerait également les AG. Le PO conseille de réfléchir avec les MDP sur les différents cas de figures possibles en précisant les avantages et les inconvénients d'un jour et d'une heure particuliers. Les différents avis devraient être recueillis pour la réunion du 20 avril afin d'avaliser les décisions par le CE au mois de juin.

Le secondaire demande d'ajouter à l'ordre du jour du 20 avril l'appel à candidature pour les heures de coordination.

La prochaine réunion du 9 mars sera consacrée aux informations de base. Marie-Rose communiquera les documents de travail par mail à chaque membre.

Pour terminer, Pierre Wibrin souligne que le PO est très attentif à la qualité du travail fourni par les MDP en cette période difficile.

Pour le Conseil d'Entreprise,
Serge Le Jeune, secrétaire.